

„ tres encore que nous avons donnés pour la
 „ défense de la Religion. On en jugeroit plus
 „ sûrement encore, si, au lieu de s'arrêter à
 „ ces petits ruisseaux que nous ayons mis à
 „ découvert, & à ces petits extraits que nous
 „ avons donnés, on alloit jusqu'aux sources,
 „ c'est-à-dire, jusqu'aux ouvrages même de
 „ ces savans défenseurs du Christianisme. C'est
 „ alors qu'environnés des plus brillantes lu-
 „ mières, instruits & enrichis par les décou-
 „ vertes les plus intéressantes, élevés & échauf-
 „ fés par les sentimens divins de leurs écrits,
 „ on seroit parfaitement convaincu que ces
 „ philosophes des trois premiers siècles ont
 „ réuni toute l'étendue des connoissances dont
 „ l'esprit humain soit capable, avec les plus
 „ pures & les plus vives lumieres qui ne se
 „ puisent que dans le sein de la Divinité.
 „ C'est dans ces deux mots que nous renfer-
 „ mons le jugement que nous en portons. „

*Réflexions intéressantes sur les principes de la
 nouvelle constitution de la France, & sur
 quelques décrets de l'assemblée-nationale. Par
 un François. A Nivelles, de l'imprimerie
 d'Emmanuel - Henri - Joseph Plon. 1790.
 broc. in-8vo. de 48 pag.*

* rer. Ex-
 trait,
 15 Juillet,
 P. 419.

S E C O N D E X T R A I T *.

LA sensation que ce petit recueil de *Réflexions*
 a faite dans le public, nous engage à en
 rapporter encore quelques-unes, mais sans y
 rien ajouter & sans en porter aucun jugement,
 laissant aux lecteurs équitables & déintéressés